



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Isère

LES



Tout comprendre sur  
le patrimoine

Richesse des échanges

Cas pratique

Coût de la formation

## Gérer votre patrimoine

*Apprendre à gérer correctement votre patrimoine*

### OBJECTIFS

- *Améliorer la gestion de votre patrimoine personnel et professionnel*

### CONTENU

- **Les problèmes liés à la succession** : ordre des héritiers, coût de l'héritage, grandes règles du code civil
- **Les différents outils** : contrats de mariage et changement de régimes matrimoniaux, donations (les différentes possibilités et les clauses possibles), testaments (peut-on tout arranger par avance), assurance-vie
- **La gestion du patrimoine au quotidien** : placements à risque
- **Les réponses des assureurs** : contrats d'assurances individuelles et de groupe, solutions d'assureurs aux problèmes de retraite, dernières innovations légales

### POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint,  
collaborateur, salarié

### LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant  
une très bonne connaissance des petites  
entreprises

### DURÉE

2 jours

### OÙ ET QUAND ?

#### Grenoble :

12, 23 avril – 10, 24 octobre

#### Vienne :

27 avril et 4 mai

### COÛT (NET DE TAXE)

**Artisan : 40 €\***

\* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

**Salarié : 420 €**

**Renseignements et inscription :**

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr